

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LAZARD MULTIGESTION ACTIONS

FCP

Ce FIA est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS
FR0010396416 - Lazard Multigestion Actions

Objectif et politique d'investissement

Classification de l'OPC : Actions internationales

Objectif de gestion : L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : MSCI World All Countries. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

Politique d'investissement : pour réaliser cet objectif de gestion, le portefeuille du FCP sera principalement composé d'OPC investis majoritairement en actions internationales (en ce compris les actions européennes et françaises) de droit français ou européen dont des trackers à hauteur de 80% minimum de l'actif net. Les OPC sélectionnés pourront être des OPC gérés par la société de gestion. La stratégie du FCP repose sur une sélection d'OPC de manière à diversifier géographiquement l'investissement en actions et à profiter des opportunités propres aux différents marchés d'actions.

Le FCP pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (options, swaps et contrats à terme sur actions et assimilés, change, et change à terme). Dans ce cadre, des positions seront prises aussi bien en couverture qu'en exposition afin de piloter l'exposition du FCP au risque actions. Les positions d'exposition seront prises sans recourir à un effet de levier. Les positions de couverture seront prises en respectant la part minimum investie en OPC de 80% de l'actif net. Ces positions ont pour vocation d'adapter l'allocation avec une plus grande réactivité. Les positions d'exposition du FCP au risque de change seront prises en couverture uniquement.

Les engagements sur ces marchés sont limités au maximum à une fois l'actif du FCP.

Le FCP pourra également investir dans des titres de créances négociables français et étrangers à hauteur de 20% maximum de l'actif net.

Le portefeuille peut être investi :

- jusqu'à 100% maximum de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen, de fonds d'investissement à vocation générale français ou de fonds professionnels à vocation générale qui investissent moins de 10% dans d'autres OPC ;
- à hauteur de 30% maximum de l'actif net en parts ou actions de placements collectifs de droit français, de FIA établis dans d'autres Etats membres de l'Union Européenne ou de fonds d'investissement répondant aux 4 critères définis à l'article R214-13 du Comofi.

L'actif du FCP peut être investi jusqu'à 10% maximum de l'actif net en parts ou actions d'OPC visés à l'article R214-32-19 du Comofi.

Information Benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

Affectation du résultat net : Capitalisation

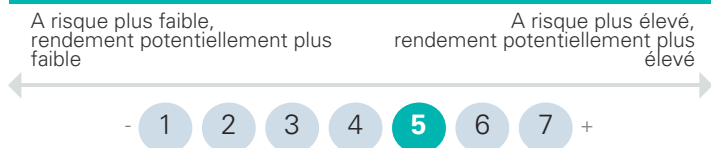
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Durée de placement recommandée : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+3 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Profil de risque et de rendement



Explication de l'indicateur et ses principales limites :

L'exposition au marché actions explique le classement de l'OPC dans cette catégorie.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque lié aux dérivés :** Le recours à ce type d'instruments financiers peut amplifier le risque de pertes.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	3,0%
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants	2,69%*
----------------	--------

Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de performance	20% de la sur-performance si la performance de l'exercice est supérieure à la performance de l'indicateur de référence.
---------------------------	---

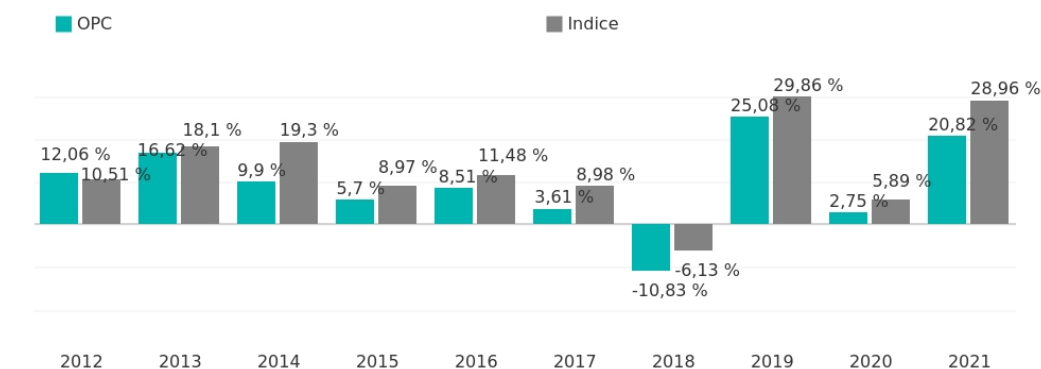
Montant de la commission de surperformance facturé au cours du dernier exercice :	0%
---	----

*Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC, disponible sur le site internet www.lazardfreresgestion.fr.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



Jusqu'au 31/12/2012 : MSCI World All Countries HD en euro
à compter du 01/01/2013 : cf. Indicateur de référence en vigueur

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPC.

Date de création de l'OPC : 04/12/2006

Devise : EUR

Indicateur de référence :

MSCI World All Countries
L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : LAZARD FRERES BANQUE.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée d'une manière quotidienne par affichage dans les locaux de LAZARD FRERES GESTION SAS et sur internet www.lazardfreresgestion.fr.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

Nature des souscripteurs à qui le produit est destiné : Tous souscripteurs et plus particulièrement les personnes morales et investisseurs institutionnels..

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPC.

Cet OPC est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **09/09/2022**.